

Les requérants ne seront pas encasernés à Dailly

Asile

Le fort chablaisien ne deviendra pas un centre fédéral. Le Conseil fédéral a enterré l'idée défendue par les cantons romands. Trois options restent ouvertes, dont celle de Vallorbe

La pression monte sur la Commune de Vallorbe, dont l'actuel Centre d'enregistrement des demandeurs d'asile pourrait être réaffecté en centre fédéral, contre la volonté des autorités locales. L'alternative proposée par les cantons romands - celle de placer les requérants au fort de Dailly, sur le territoire de Lavey-Morcles - a été officiellement enterrée hier par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Situé à 1250 m d'altitude, le fortin déserté par l'armée est trop isolé. Il s'est même retrouvé «coupé du monde lors des dernières chutes de neige», a relevé la cheffe du Département fédéral de justice et police. Il y aurait en outre trop d'investissements à faire pour le mettre aux normes.

Cette décision n'est pas une surprise. Cet été, le comité de pilotage chargé de mettre en musique l'accélération de la procédure d'asile avait déjà donné un préavis négatif à l'option Dailly. En début de semaine, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) avait aussi pris position contre une solution jugée «inhumaine».

Dailly écarté, que reste-t-il comme choix pour implanter ce dernier centre fédéral romand?

La conseillère fédérale n'a pas encore tranché. Les communes valaisannes de Martigny et de Tourtemagne sont citées dans le plan sectoriel asile mis en consultation ce printemps, au même titre que Vallorbe.

La cité du fer dispose déjà d'une structure opérationnelle, mais la Municipalité ne veut pas qu'elle devienne un centre de départ, où seront logés des requérants qui n'ont plus rien à perdre. C'est tout l'équilibre patiemment trouvé entre les habitants et les requérants qui s'en trouverait affecté, argue l'Exécutif, qui a sollicité une entrevue avec Simonetta Sommaruga. Laquelle serait prête à rencontrer les édiles, selon *La Région Nord vaudois*.

De son côté, le conseiller d'État PLR Philippe Leuba déplore «l'obstination du Secrétariat d'État aux migrations à rejeter Dailly». «Nous sommes convaincus que l'appui des autorités locales est déterminant pour gérer sur le long terme un centre fédéral, et cette condition n'est remplie ni à Martigny, ni à Tourtemagne, ni à Vallorbe. Nous avons en revanche la chance que la Commune de Lavey-Morcles soit prête à discuter et, le 14 novembre, la Conférence latine des chefs de départements de justice et police a appuyé unanimement la solution Dailly.»

À l'échelle suisse, seuls treize des dix-huit centres fédéraux prévus sont déjà déterminés. «Preuve qu'il n'y a pas de réticences qu'en Suisse romande», souligne Philippe Leuba. **V.M.A.**